



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Éduc'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex
Mel : unsen@cgteduc.fr - Site : www.cgteduc.fr

Réouverture des écoles et établissements scolaires le 11 mai : une décision très hasardeuse.

En annonçant, le lundi 13 avril, la réouverture « progressive » des écoles et des établissements scolaires à partir du 11 mai prochain, le président de la République a suscité plus d'interrogations et de craintes que d'apaisement chez les personnels de l'Éducation nationale, les élèves, les parents, mais aussi parmi les collectivités territoriales et les administrations chargées de mettre en application cette décision.

Pour gagner ce pari, le président Macron promet des aménagements et des organisations spatiales spéciales dans les lieux d'enseignement afin que les risques de transmission soient limités entre les élèves et entre les élèves et les adultes. La CGT Éduc'action est très dubitative face à ces premières annonces qui semblent encore peu concrètes et très éloignées des capacités de l'État à tout faire pour assurer cette reprise dans des conditions sanitaires raisonnables.

Comment imaginer que l'Éducation nationale et les collectivités territoriales seront en capacité d'avoir d'ici un mois à disposition des stocks suffisants de matériel de protection et de tests pour équiper les établissements et garantir la santé de tou·tes alors même que les besoins actuels ne sont ni garantis, ni couverts dans les centres hospitaliers, les EHPAD ou pour toute autre profession travaillant encore actuellement ? Comment imaginer que les équipes pédagogiques seront en capacité d'aménager des espaces d'étude alors même que les classes sont déjà trop petites ou surchargées ? Comment imaginer que des élèves après deux mois de confinement, seront en capacité de respecter de façon maximale les mesures de distanciation sociale ?

La CGT Éduc'action estime que cette décision est pour l'heure incompréhensible comment, en effet, expliquer que les cafés ou les restaurants doivent demeurer clos et permettre en même temps aux élèves de se réunir massivement alors qu'ils-elles sont décrit-es comme potentiellement vecteurs asymptomatiques du virus — ce qui avait amené à la fermeture des écoles ?

Comment demander aux personnes à risque de rester confinées tout en envoyant leurs enfants à l'École ?

Sous couvert d'égalité et avec la volonté de faire « retrouver le chemin de l'École » aux enfants des milieux les plus défavorisés, le président de la République souhaite surtout et avant tout relancer l'économie en « libérant » les parents de leurs enfants afin qu'ils-elles retournent travailler comme le souhaite le patronat.

La CGT Éduc'action condamne cette vision de l'École comme simple lieu de garderie.

Dans ces conditions, la CGT Éduc'action attend du ministre que soit précisé le « retour progressif » (quelles régions, quelles classes, quels personnels par exemple ?), que soient garanties les mesures matérielles de cette réouverture (protections, tests...), mais aussi les droits des salarié-es (autorisations spéciales d'absence, droit de retrait...).

Le ministre sera d'ailleurs jugé sur sa capacité à ne pas mettre les personnels et les élèves en danger.

La CGT Éduc'action exigera des réponses avant d'envisager une reprise dans des conditions de sécurité sanitaire satisfaisantes, par exemple sur : les tests (du virus et de l'immunité) généralisés pour élèves et adultes, des effectifs permettant de maintenir partout plus d'un mètre de distance entre chacun-e (en classe, dans la cour, les transports...), des masques renouvelés toutes les 4 h, du savon et du gel, des sanitaires propres, les objectifs pédagogiques de la reprise...

Si les réponses ne sont pas apportées, la CGT Éduc'action s'opposera à toute reprise prématurée et nous considérons que les personnels seraient fondés à appliquer leur droit de retrait.

Montreuil, le 14 avril 2020